

HISTORIQUE

Depuis le 1er juillet 2010 la Mutualité Française Isère a été transformée en Union Territoriale de Livre III (gestionnaire de services de soins et d'accompagnement mutualistes) sous la dénomination MFI-SSAM. Ces types d'organismes sont issus dès l'origine, au début du 20e siècle, d'un travail des mutuelles qui se sont rassemblées sur un territoire, et ont créé des systèmes pour accompagner les personnes. Ce sont les unités territoriales (UT), des établissements d'utilité publique.

La MFI-SSAM s'est vue confier le soin de créer des services pour les populations par ces mutuelles qui représentent les adhérents d'un territoire et une capacité à agir sur le terrain pour tous les citoyens. Elle ne travaille pas seulement pour les adhérents mais aussi avec les acteurs de son territoire. Ce statut hybride permet les plus belles innovations sociales, l'Isère étant le berceau de la mutualité et de l'innovation sociale en France.

